

Conseil d'établissement École Paul-VI
Séance du mercredi 11 juin 2014
Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 11 juin à 19h15 à la bibliothèque de l'école Paul-VI, située au 666 Le Laboureur à Boucherville.

Étaient présents

Monsieur Jean-François Giroux, parent
Madame Marie-Pierre St-Onge, représentante de l'OPP
Madame Marie-Christine, enseignante
Madame Véronique Fortin, enseignante
Monsieur Simon Lachapelle, enseignant
Madame Marie Sylvie Laurin, enseignante
Madame Mélanie Gilbert, représentante du service de garde
Madame Chantale Casavant, représentante du personnel de soutien
Madame Martine Jolicoeur, parent

Était également présente

Madame Christine Tremblay, directrice

Était absent

Marie-Ève Dumouchel, parent
Monsieur René Dubé, parent

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Mme Tremblay préside le début de l'assemblée. L'assemblée est déclarée ouverte après constatation du quorum. Madame Tremblay présidera le reste de l'assemblée, tel qu'accepté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec tel quel.

CÉ 13-14-904

3. Revue et adoption du procès-verbal

3.1 Procès-verbal 20 mai 2014.

Le procès verbal est adopté tel quel.

CÉ 13-14-905

3.2 Suivi des actions à prendre

Aucun suivi

4. Parole au public

Aucun public

5. Affaires courantes

5.1 Contrat de traiteur

Le prix d'un repas complet sera majoré à 5,50\$ dès l'automne. L'augmentation est approuvée à l'unanimité.

CÉ 13-14-906

5.2 Frais demandés aux parents (cahiers d'exercices)

Les frais demandés aux parents sont présentés par la Directrice. Le montant maximum autorisé est d'autour de 75\$. Ce montant est respecté (à quelques dollars près) pour chaque année scolaire. L'ensemble des frais demandés aux parents est approuvé à l'unanimité.

CÉ 13-14-907

5.3 Prévisions budgétaires

La Directrice présente les prévisions budgétaires comparativement aux prévisions de l'an dernier. Les prévisions budgétaires sont adoptées à l'unanimité.

CÉ 13-14-908

5.4 Rapport annuel : partie du CÉ

La Directrice présente le bilan du conseil d'établissement 2013-2014. Le bilan est approuvé à l'unanimité.

CÉ 13-14-909

5.5 Projets intégrateurs (arts enrichis)

Le marathon / marchathon est une levée de fonds qui permet de financer le projet intégrateur « Arts enrichis ». Cette année, le montant amassé est d'environ 6800\$. Les montants réels dépensés ont été présentés.

5.6 Mise en œuvre des programmes des services complémentaires

La Directrice présente les services offerts et les ajouts payés par l'école.

5.7 Bilan de l'OPP

Les coûts et revenus de l'OPP sont présentés. Le budget est autofinancé. La représentante de l'OPP se demande s'il y a trop d'activités organisées (ex. le conférencier). Elle demande la rétroaction du CÉ. L'important, c'est que l'activité cible l'ensemble des élèves de l'école.

6. Paroles

6.1 Parole à la directrice

Le 30 mai dernier, il y a eu la réalisation d'un Libdub. La diffusion se fera à l'école, le 17 juin prochain. Deux élèves ont animé de façon extraordinaire, la rencontre de la classe cycle 5/6. Malheureusement, il n'y a eu que deux parents à cette rencontre.

6.2 Parole aux représentants du personnel

Les enseignantes de 5^e année veulent aller manger une crème glacée le 19 juin et aller marcher sur le bord de l'eau. Cette activité est acceptée.

6.3 Parole aux membres

Aucune prise de parole.

6.4 Parole à la représentante de l'OPP

Il y aura un nouveau fournisseur pour les photos. Les photos seront prises les 7 et 8 octobre.

6.5 Parole à la représentante du comité de parents

Aucune prise de parole.

6.6 Parole à la présidente

Aucune prise de parole.

Levée de l'assemblée à 21h40